



## Note de présentation

Février 2024

Un projet de l'Association MAISON PROVIDENCE

8 rue Chambrulard

52200 Langres

[bonjour@legout-desautres.fr](mailto:bonjour@legout-desautres.fr)

03.25.84.90.72

07.72.41.68.00 (auberge)

Site internet : <https://legout-desautres.fr/>

## SOMMAIRE

<b>I.</b>	<b>Contexte – Historique – Genèse du projet .....</b>	<b>3</b>
<b>II.</b>	<b>Le Projet .....</b>	<b>4</b>
	II.1 Une auberge solidaire à base de produits locaux, portée par un atelier-chantier d’insertion (ACI) .....	5
	II.2 Une Université Populaire .....	6
	II.3 Un lieu ouvert .....	7
	II.4 Un projet partenarial .....	8

Cette note a pour objet de présenter de façon précise le projet, son objet, les objectifs poursuivis et les résultats attendus.

## I. Contexte – Historique – Genèse du projet

L'association MAISON PROVIDENCE, créée en 2020, est issue d'un groupe de travail chargé par la Congrégation des sœurs de la Providence de Langres de mettre en place un projet social, répondant à des besoins identifiés sur le territoire de Langres.



Les membres de ce collectif, attachés à ce territoire, à ses habitants, à son développement économique et touristique, sont particulièrement sensibles à la nécessité de s'engager :

- auprès des personnes fragilisées socialement, économiquement et professionnellement.
- dans une « citoyenneté écologique et environnementale » avec une attention à une alimentation saine et renouvelée.

Plusieurs membres sont professionnellement ou associativement impliqués dans des structures d'insertion par l'activité économique. D'autres œuvrent ou militent dans des lieux marqués par une éducation à l'environnement, à une alimentation respectueuse des circuits courts : restauration, enseignement, association, ou parce qu'habitant le territoire de Langres et du sud haut-marnais.

Langres et le sud haut-marnais ont la chance d'accueillir de plus en plus de producteurs bio. Le collectif veut promouvoir leurs produits, encourager leur démarche et également permettre l'accès à cette alimentation à un large public.

L'association est apolitique et non confessionnelle. Elle porte le projet *LE GOUT DES AUTRES*.

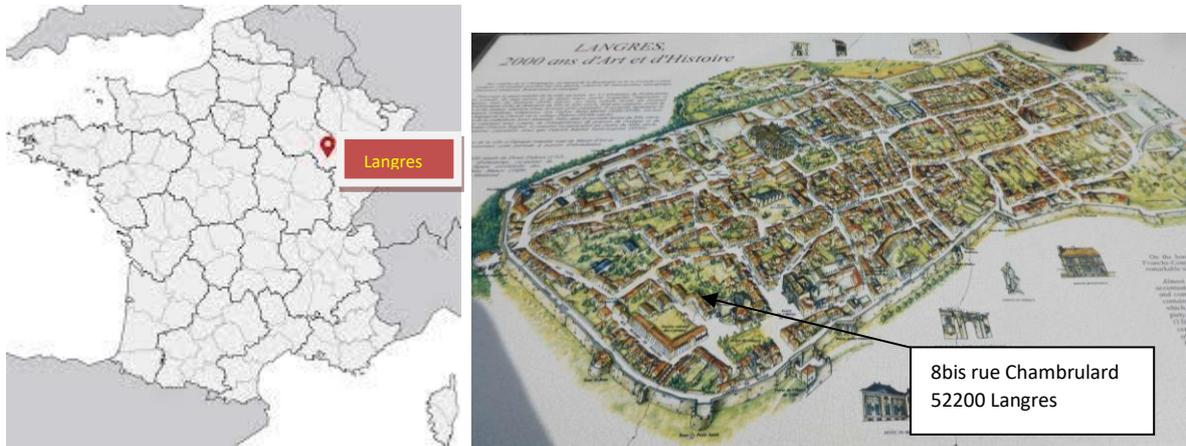
*Fondée en 1802, la Congrégation des sœurs de la Providence de Langres a toujours eu pour objectif de rejoindre, dans leurs soucis, leurs peines, leurs espoirs, les pauvres et les petits quelle que soit la forme de leur pauvreté. Par une vie de prière et d'action, les religieuses ont osé dire une parole parfois dérangeante, parole qui fait grandir, parole de justice. Acceptant de ne pas voir clair, elles ont essayé de comprendre et durer dans la fidélité et la solidarité. Elles ont cherché à discerner les appels du monde en fidélité aux origines et à l'histoire de leur congrégation.*

***En 2020, anticipant sur la fin de leur congrégation, la Congrégation des Sœurs de la Providence a décidé de transmettre son patrimoine et ses biens au Fonds de Dotation PROVIDENCE DE LANGRES et confié la gestion du lieu à l'Association « MAISON PROVIDENCE », afin que les valeurs humanistes qui l'ont guidée, se perpétuent.***

***C'est ainsi qu'est né le Projet LE GOUT DES AUTRES.***

## II. Le Projet

Le projet *LE GOUT DES AUTRES* est situé 8bis rue Chambrulard, 52 200 Langres. La propriété est située dans le quartier historique de la Ville de Langres. Son rayon d'action est le sud de la Haute-Marne.



Le projet *LE GOUT DES AUTRES* comporte plusieurs axes :

## **II.1 Une auberge solidaire à base de produits locaux, portée par un atelier-chantier d'insertion (ACI)**

Le dispositif « Atelier chantier d'insertion » est un outil particulièrement adapté pour répondre aux objectifs :

- il a pour support d'activité une auberge solidaire et un atelier de transformation alimentaire (conserverie, biscuiterie) permettant de tendre vers le « zéro déchet », ainsi qu'un pôle autour des métiers de l'hôtellerie. Il contribue au développement d'une alimentation saine pour tous, facteur de santé et de respect de l'environnement.



- il permet à des personnes éloignées de l'emploi, d'intégrer un parcours d'insertion et de recevoir un accompagnement social et professionnel dans la durée. Si l'ACI permet à chaque salarié de se projeter dans tout métier, il est bon cependant de rappeler que les métiers de la restauration, de l'hôtellerie et du commerce sont en tension permanente en termes de recrutement sur le territoire.

- Il complète le réseau de structures d'Insertion par l'Activité Economique sur le territoire en proposant des supports d'activités différents, innovants et non encore développés.

L'Atelier Chantier prévoit de s'appuyer sur 15 postes de salariés polyvalents, correspondant à 12 ETP. L'encadrement est constitué d'un directeur, de 2 encadrantes techniques et d'une accompagnatrice socio-professionnelle.

La cuisine/atelier de transformation alimentaire fonctionne selon les normes d'hygiène HACCP et est équipée de matériel professionnel. Elle produit des repas à consommer sur place, à emporter ou à livrer.

Elle développe des moyens de communication innovants s'appuyant sur les réseaux sociaux et les Nouvelles Technologies de Communication, qui permettent une relation clientèle performante. Ces moyens sont aussi utilisés comme support de formation des salariés en insertion.



La structure créée s'intègre dans la dynamique d'une alimentation saine, à base de produits locaux, en lien étroit avec les producteurs. Elle est un acteur d'économie circulaire en favorisant des partenariats équilibrés et durables de proximité. L'atelier de transformation-conserverie constitue une réponse aux excédents saisonniers invendus, aux invendus des magasins, en complément des projets existants ou en cours de développement. Il permet aussi de nouveaux débouchés à des produits locaux ayant déjà subi une première transformation (farines, fromages).

L'auberge a ouvert ses portes en mars 2023.

## II.2 Une Université Populaire

En parallèle de l'auberge, un espace de formation sur le mode d'une Université Populaire, destinée à transmettre des savoirs à tous âges, dans une dimension intergénérationnelle, se développe sur le même site. Le projet tourne entre autres autour des besoins des habitants de l'agglomération de Langres et ses environs, dans une mixité sociale. Le site *LE GOUT DES AUTRES* est l'un des sites principaux d'accueil et d'enseignement de l'Université Populaire, pour accroître le potentiel de rencontres et l'enrichir de tout ce qui s'y dispense comme savoirs.



Les thématiques développées traitent des sujets liés à

- l'environnement (alimentation, cuisine, permaculture,...),
- la parentalité (familles, enfants, adolescents,...),
- la vie locale (histoire, géographie...).
- D'autres questions plus générales (arts, philosophie) ou d'actualité (géopolitique) sont aussi au programme.



L'Université Populaire peut fonctionner sous forme d'ateliers, d'enseignements ou de conférences.

Elle veut travailler en étroite collaboration avec les autres initiatives du territoire et, principalement, la ville de Langres.

Cette phase de lancement est aussi une période qui permet d'affiner les attentes des participants, afin de développer des enseignements et conférences adaptés à leurs souhaits.



Les intervenants de l'Université Populaire sont des professionnels de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur d'Etat, des professionnels des métiers concernés par les thématiques (médecine, psychologie, agronomie, etc.). Ils peuvent aussi être des habitants du territoire souhaitant partager et mettre en commun leur savoir.

Le programme annuel et les invitations sont validés par un comité d'organisation supervisé par une commission spécifique *LE GOUT DES AUTRES*. Il est consultable sur le site <https://legout-desautres.fr/>

Les activités de l'Université populaire ont commencé en octobre 2022.

## II.3 Un lieu ouvert

Une maison ouverte, habitée et accueillante avec une présence permanente, par l'habitat, ou ponctuelle en journée ou sur des courts séjours.

Une présence permanente avec des logements :

- pour des résidents qui seront en lien direct avec les projets de la Maison : 4 ou 5 logements en location
- pour des personnes de passage : 3 chambres avec sanitaires
- pour la communauté des sœurs, au premier étage.

L'espace est un Tiers-lieu, favorisant l'accueil de particuliers, groupes, permettant un espace de co-working. Il est un lieu de calme et de pause dans la Ville de Langres.



## II.4 Un projet partenarial

Le projet s'inscrit dans une volonté de partenariat avec les producteurs agricoles locaux, des acteurs comme la Régie du Plateau, les organismes de formation, les partenaires institutionnels (DDETSPP ex-DIRECCTE, PETR, etc.) et le tissu professionnel et associatif local. Un grand nombre de ces acteurs a été rencontré.

En parallèle, une étude de marché/faisabilité a été réalisée. Financée pour partie par le PETR (appel à projet DRAAF) et l'ADEME, elle avait pour objet de vérifier la viabilité du projet. Elle a été conduite par le cabinet DIX-AUTREMENT.

Ses axes d'études étaient :

- le diagnostic des filières en amont en définissant de quels gisements partir, et les producteurs ou acteurs qui apportent les matières premières pour l'activité du projet : les fruits, légumes, viande... Il passe par la rencontre des acteurs, pour comprendre leur fonctionnement, définir leurs besoins, cibler leurs attentes par rapport au projet.
- La logistique aval de diffusion des produits transformés en définissant clairement les types de productions ciblées. L'analyse de la demande des clients/bénéficiaires, la détermination des canaux de distribution et les besoins en communication font partie de ce module.
- Le volet technique de la cuisine et de l'atelier de transformation conduit au dimensionnement des équipements dans le respect de la réglementation attenante à la transformation agroalimentaire. Il identifie les formations notamment réglementaires et techniques.
- Le volet financier par la précision du modèle économique.

L'étude de faisabilité est donc un outil supplémentaire de mise en place de partenariats.

Par ses objectifs et les moyens mobilisés, le projet s'inscrit dans les objectifs prioritaires du Programme Alimentaire Territorial porté par le PETR du Pays de Langres en permettant de diversifier la demande et l'offre. Son intérêt rencontre l'intérêt des producteurs et contribue à sécuriser le système, en garantissant par ailleurs un volume d'achat. Il souhaite s'inscrire dans une réflexion de collectivisation logistique des livraisons et collaborer avec les divers partenaires territoriaux.

Il s'inscrit aussi pleinement dans les actions éligibles au financement du Conseil Départemental par son action en faveur :

- du développement économique,
- de la solidarité
- de l'environnement
- de la Culture
- du développement territorial et du Tourisme

